

**Promotion du tourisme  
Akébou abritera bientôt  
un site écotouristique** P2

# WARAA

*Les Vainqueurs*

Augmentation du taux de fourniture  
d'électricité dans des localités du nord



Un projet de construction  
d'une ligne de transport  
de 161 KV lancé

 P4

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 14 Janvier 2021 N° 304 - Prix 250 F CFA

Rumeurs sur la médiation de Mgr  
Barrigah entre le pouvoir et la DMK

**Le Père Affognon découd  
le tissu de mensonges  
de Agbéyomé Kodjo** P3

Promotion des cadres togolais à  
l'international par Faure Gnassingbé

**Kako Nubukpo devient  
Commissaire au sein de  
la Commission de l'UEMOA** P3

Feuille de route 2020-2025 au Togo



**Etat et secteur  
privé se concertent** P5

## Forces Armées Togolaises



**Des militaires détachés  
auprès des autorités civiles  
retournent dans les casernes** P4

**Promotion du tourisme**

**Akébou abritera bientôt un site écotouristique**

Le gouvernement togolais ne lésine pas sur les moyens afin de doter le pays des sites touristiques attractifs. C'est dans cette optique que le ministère de la culture et du tourisme a commandité une étude de faisabilité en vue de la construction d'un site d'écotourisme dans la préfecture d'Akébou de la région des plateaux. Ledit site sera composé d'un complexe hôtelier de catégorie 3 étoiles avec une capacité d'accueil de 53 chambres, dont 20 chambres individuelles, 20 bungalows, 8 appartements (chambre-salon) et 5 studios. Il y sera également aménagé, une salle de conférence, un bloc administratif, un jardin botanique, un hall d'exposition, un restaurant, un centre de remise en forme et une ferme pédagogique. Un circuit touristique permettra aux usagers de découvrir le patrimoine culturel et naturel de la localité. Des parcours acrobatiques en hauteur (parcours



d'aventure) font aussi parties des activités prévues dans le projet qui entre dans la droite ligne du Plan directeur de développement et d'aménagement touristique conçu dans le cadre de la feuille de route stratégique à l'horizon 2025 dont le but est de créer l'offre touristique de loisirs. L'étude de faisabilité proposée par l'équipe des experts commis à cet effet, a été sou-

mise pour validation au cours d'un atelier organisé du 12 au 13 janvier 2021 à Lomé. Les participants ont pour mission d'étudier les propositions de nature à contribuer au renforcement économique local et à l'amélioration des conditions de vie des populations, à la réduction du chômage et au renforcement de l'attraction touristique de la localité. A l'ouverture des tra-

vaux, le ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU a manifesté son satisfaction pour l'initiation d'un tel projet qui contribue à la concrétisation de la vision du gouvernement, celle d'affirmer la place du Togo en tant que hub logistique et de services dans la sous-région. En effet, le projet de création d'un site écotouristique dans la préfecture

d'Akébou est initié conformément aux orientations de l'étude d'identification et de délimitation des pôles touristiques réalisés en 2013 qui découpe le territoire national en six (06) pôles au nombre desquels celui du plateau-ouest, lieu d'implantation du présent projet. Selon le ministre, le choix de la préfecture d'Akébou pour abriter ce site se justifie par son potentiel propice au développement du tourisme de nature et d'aventures, notamment le relief montagneux et les conditions climatiques douces. C'est sans perdre de vue que les communautés de cette aire culturelle sont dépositaires des savoir-faire variés, de contes et légendes, des pratiques et usages savamment sauvegardés correspondant bien aux principes de base de la pratique de l'écotourisme.

**Source :**  
**Service du**  
**Ministère du**  
**Tourisme**

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRES DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

EZI Akoma

Ach ile  
A. Fic  
Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

Sans Dieu Rien  
Tirage : 3.000 Exemplaires  
Réécuplé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :**  
**appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez**  
**votre Journal**  
**WARAA**  
**Les Vainqueurs**  
**chaque jeudi**  
**dans les kiosques**

**Numéros Utiles**

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

## Promotion des cadres togolais à l'international par Faure Gnassingbé

# Kako Nubukpo devient Commissaire au sein de la Commission de l'UEMOA

Le Président togolais Faure GNASSINGBE a porté son choix sur Kako Nubukpo pour représenter le Togo au sein de l'UEMOA. Dès avril prochain, l'ancien doyen de la Faculté des Sciences, de l'Economie et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé et ancien ministre togolais de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, va occuper le poste de Commis-

saire et représentant du Togo au sein de la Commission de l'UEMOA. Il remplacera à ce poste son compatriote Essowè Barcola, actuel Commissaire du Département des Services administratifs et financiers de l'UEMOA, admis à la retraite. Bien avant sa prise de fonction de façon formelle en avril, le Professeur Kako Nubukpo séjourne au



Burkina Faso depuis le 5 janvier dernier et travaille comme Conseiller Économique du Président de la Commission. La nomination de cet économiste

relève de la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir les Togolais dans les institutions internationales. A en croire une source gou-

vernementale, le poste que va occuper le Professeur n'est jamais ouvert à un appel à candidature. Ce sont des postes d'État et non des postes administratifs à recrutements par appel à candidature.

Pour rappel, c'est un come back que l'économiste togolais Kako Nubukpo signe au sein de l'UEMOA après un précédent mandat.

**Jack NUKUNU**

## Rumeurs sur la médiation de Mgr Barrigah entre le pouvoir et la DMK

# Le Père Affognon découd le tissu de mensonges de Agbéyomé Kodjo

Jusqu'à présent, il dit à qui veut l'entendre qu'il est le vrai gagnant de l'élection présidentielle de février 2020. Au lieu d'apporter la preuve de sa victoire, il soutient plutôt que des cadres du parti UNIR conscients de la défaite de Faure Gnassingbé ont contacté Mgr Barrigah pour assurer une médiation entre le pouvoir et la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK). Lui, c'est Agbéyomé Kodjo.

Le 4 janvier 2021, tout son tissu de mensonges a été décousu par le Père Pierre Chanel AFFOIGNON, Aumônier national des cadres catholiques du Togo. « Mgr m'a dit qu'il s'agit d'un grossier montage parce qu'il n'a été approché à aucun moment par Monsieur le Président de la République pour proposer un marché à Monsieur Kodjo



Agbeyome. Il se demande quand et où cela aurait-il eu lieu? A cet effet, le protocole et les archives de la Présidence de la République peuvent être contactés pour toute fin utile. Quant à une rencontre avec l'Ambassadeur de France pour le même sujet, Mgr a été catégorique: Sa dernière rencontre avec lui datait de juillet 2018. Là également le protocole de l'ambassade de France peut être consulté pour preuve. Car il s'agit, selon lui, d'une pure invention, intentionnelle ou liée à une incom-

préhension? Il n'en sait

rien.» a indiqué père Affognon. Au sujet de la démarche de rapprochement entre la DMK et le Président Faure GNASSINGBE, Mgr BARRIGAH soutient que c'est un membre éminent de la DMK, qui, alarmé par la menace d'arrestation de M. KODJO AGBEYOME suite à sa deuxième convocation par le SCRIC, a prié Mgr BARRIGAH d'intervenir pour trouver un terrain d'entente entre les deux parties. C'est donc sur demande personnelle d'un des responsables de la DMK que Mgr a

pris l'initiative. Ainsi, suite au message de ce dernier, le 07 avril 2020 et la rencontre avec lui le 08 avril 2020, Mgr BARRIGAH a envoyé chez Mgr KPODZRO le Père Etienne AMOUZOU pour s'assurer si tel était vraiment le souhait de la DMK. Ce qui a été confirmé par l'émissaire. Et c'est suite à cela qu'il a écrit aux deux protagonistes de la crise.

C'est le courrier adressé dans ce cadre à la DMK, à leur demande selon le compte-rendu de l'émissaire de Mgr, qui a été entre temps publié sur les réseaux sociaux. C'est donc dans l'attente d'amorce de cette facilitation que le domicile de M. KODJO AGBEYOME a été attaqué en présence de son Excellence Mgr Philippe Fanoko KPODZRO. « C'est donc inexact et non fondé, suite à mes

investigations, d'affirmer que c'est à la demande du Président de la République, Monsieur Faure GNASSINGBE, que Mgr BARRIGAH a contacté la DMK. C'est plutôt un membre de la DMK qui a pris l'initiative personnellement de rencontrer Mgr BARRIGAH pour le prier d'intervenir afin de rapprocher les positions et d'envisager une sortie honorable pour chaque camp, ce que Mgr BARRIGAH a fait de bonne foi pour l'intérêt général du pays.», a martelé le père Affognon.

Décidément, pour accéder au pouvoir, tous les moyens sont bons. Même dans un regroupement dirigé par un prêtre et avec un candidat inspiré par le Saint Esprit, le mensonge devient une arme de lutte politique.

**Jack NUKUNU**

## Augmentation du taux de fourniture d'électricité dans des localités du nord

# Un projet de construction d'une ligne de transport de 161 KV lancé

Le ministère de l'Energie et des Mines a procédé au lancement d'un projet de construction d'une ligne de transport de 161 KV dans la partie septentrionale du Togo. C'était en décembre dernier. L'initiative vise à augmenter le taux de fourniture d'électricité dans des localités du nord. Elle s'inscrit dans la vision de l'Etat, celle qui consiste à bâtir un pays émergent avec une indépendance énergétique à l'horizon 2030. Ce projet lancé dans la partie septentrionale du pays sera exécuté dans un délai de 20 mois. Il permettra à plusieurs zones comme Kara, Mango, Dapaong, Naki Est et Mandouri d'être connectées à l'électricité. Financé avec plus de 28 milliards de francs CFA (52 millions de dollars) par le Togo et Exim Bank

of India, cet ambitieux projet comporte 04 lots subdivisés en 02 marchés notamment dans les lignes de transport, la construction de la ligne 161 KV Kara-Mango dans le lot 1A et la construction des lignes 161 KV Mango-Dapaong-Mandouri-frontière Togo ; puis au niveau des transformations, l'extension du poste de Kara et la construction du poste de Mango et enfin la construction des postes de Dapaong et de Mandouri. De fait, une ligne de transport électrique de 161 KV et de postes de 161 KV/20 sera construite sur une distance de 240 km. Les travaux couvrent l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de la ligne de transport électrique. Une fois livrée, l'infrastructure



structure boostera l'accès à l'énergie électrique au nord et rapprochera le Togo de sa vision 2030 qui consiste à garantir un accès universel à l'électricité.

### L'électricité, l'une des priorités du gouvernement

Le gouvernement accorde une importance particulière au secteur énergétique. Dans ce sens, il ne lésine pas sur les moyens pour offrir de l'électricité aux Togolais

même les milieux les plus enclavés. Ils promeuvent l'utilisation de l'énergie solaire qui est moins chère, respectueuse de l'environnement et protectrice de la santé des citoyens.

De 2016 à 2018, plus de 10 000 lampadaires solaires ont été installés sur le territoire dans le cadre du volet énergétique du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). D'un autre côté, à travers « Chèque

solaire Cizo » mis en place depuis mars 2019, les ménages adoptent les technologies solaires. Chaque ménage détenteur d'un kit individuel Cizo bénéficie d'une allocation mensuelle de 2 000 francs CFA pendant 03 ans.

Lancé par le chef de l'Etat en décembre 2017, le projet d'électrification rurale Cizo apportera de l'électricité à 02 millions de Togolais à l'horizon 2022. Parallèlement à cet objectif, l'Etat injecte 46 milliards de francs CFA dans le Programme d'extension de réseau électrique dans les centres urbains du Togo (Perecut). Un investissement grâce auquel 500 000 personnes dans 53 nouvelles zones auront accès à l'électricité.

**WARAA**

## Forces Armées Togolaises

### Des militaires détachés auprès des autorités civiles retournent dans les casernes

Quelques semaines après sa nomination, le nouveau Chef d'Etat Major des Forces Armées Togolaises, le Général Dadja Martin Maganawe, commence à poser des actions concrètes. Il a en effet ordonné le repli des militaires détachés auprès des autorités civiles. C'est à travers une note de service signée le 6 janvier 2021.



La mesure prise par le Général est effective à partir du mardi 12 janvier dernier et les responsables des corps d'armée sont tenus de rendre compte le mercredi 13 janvier. La note de l'ancien secrétaire général du ministère des Anciens combattants et de la défense, désormais parton de l'Etat major des FAT demande un repli

«catégorique» de tous les éléments auprès des autorités civiles. Au même moment, il relève qu'un seul élément soit désormais maintenu auprès des ministres en fonction. Cette note précise que tout contrevenant «sera considéré comme déserteur». En réalité cette nouvelle est la bien venue d'autant plus que pendant long-

temps certaines autorités civiles abusaient de ces militaires détachés à leur domicile. En effet, ces derniers étaient exploités à la limite comme des domestiques à qui on confiait n'importe quel travail qui n'avait rien à faire avec leur mission. Le fait même de limiter désormais leur nombre chez les autorités civiles est une bonne chose également.

Pour rappel, le Général Maganawe a remplacé le Général Félix Abalo Kantanga en décembre dernier. A travers la décision courageuse qu'il vient de prendre, il montre sa bonne volonté à poser des actions concrètes et salutaires au niveau de l'Etat major des FAT.

**La Rédaction**

## Marché régional de l'Umoa

### Le Togo a effectué sa première sortie de l'année en mobilisant 27,5 milliards de FCFA

L'Etat du Togo, à travers le Trésor public, sous la responsabilité de la ministre de l'Economie et des Finances, a mobilisé 27,5 milliards de FCFA sur le marché régional de l'UMOA.

Pour cette première sortie de l'année 2021 où il recherchait 25 milliards FCFA via l'émission de Bons Assimilables du Trésor (BAT), le pays a mobilisé 27,5 milliards FCFA pour alimenter son Trésor Public.

L'opération bouclée le 08 janvier 2021 a suscité l'appétit des investisseurs de l'UMOA qui ont souscrit les titres émis à plus de 39 milliards FCFA. Cette performance correspond à

un taux de couverture de 157,20% et s'inscrit dans la lignée de la tendance des titres publics du Togo sur le marché financier régional depuis plus d'un an.

En rappel, en janvier 2020, le Togo au cours de sa toute première opération sur ce marché, avait enregistré des sursouscriptions à hauteur de 69 milliards FCFA via le même instrument, les BAT. Soit plus de 276% de taux de couverture.

Au total, le pays a collecté 623 milliards FCFA en 23 sorties l'année écoulée où toutes ses opérations ont été couronnées de succès.

**Cécile S.**

# Feuille de route 2020-2025 au Togo Etat et secteur privé se concertent à Lomé

L'Etat et le secteur privé togolais ont échangé vendredi 08 janvier 2021 au cours d'une réunion de comité de concertation, sur la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2025 du gouvernement. La rencontre a permis aux participants de s'imprégner du contenu de la feuille de route structurée en trois (3) axes qui se déclinent en dix (10) ambitions réparties en quarante-deux (42) projets et réformes.

La vision 2020 - 2025 qui s'inscrit dans la continuité de la politique du développement impulsée par le Chef de l'Etat, vise à bâtir un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. Objectif: renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix, création des richesses

et des emplois en s'appuyant sur les forces du pays.

« Ma conviction profonde repose sur la nécessité de bâtir un secteur privé fort, capable de rivaliser avec les entreprises du continent », a déclaré Victoire Tomégah-Dogbé, à l'ouverture de la rencontre. « Il nous faut créer une alliance entre l'Etat et le Secteur Privé pour rendre notre pays plus attractif », a-t-elle ajouté.

Le secteur Privé a salué la tenue de cette rencontre et a réitéré sa disponibilité à s'impliquer, aux côtés du gouvernement, pour l'atteinte des objectifs de la nouvelle feuille de route.

Les deux partenaires, Etat et secteur privé, ont également un point complet sur les mesures de résilience que le gou-



vernement a prises pour soutenir les agents économiques, notamment les renoncements fiscaux et autres allègements qui ont permis de donner un souffle aux entreprises en cette période de pandémie.

La rencontre a permis au Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), Dr Edoh Kossi Aménounvè de présenter aux différentes entreprises notamment les PMI et PME, des mécanismes innovants de financement à long terme tels que : les actions de préférence, les obligations convertibles en actions, l'épargne salariale, la titrisation des créances, l'émission obligataire groupée pour les PME.

Waraa

Le traditionnel conseil hebdomadaire des ministres s'est tenu hier

## Le film des travaux Communique sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 13 Janvier 2021

1. La réunion hebdomadaire du Conseil des ministres s'est tenue ce jour au nouveau palais de la Présidence sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret et écouté cinq (05) communications.

### I. AU TITRE DES AVANT-PROJETS DE LOI,

3. Le conseil a examiné en première lecture un avant-projet de loi organique portant statut des magistrats de la Cour des comptes et des Cours régionales des comptes.

4. Cet avant-projet qui s'inscrit dans la continuité de l'avant-projet de loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour des comptes et des Cours régionales des comptes vise à renforcer l'efficacité

de leur action en prévoyant une évaluation annuelle des magistrats permettant ainsi de se conformer aux meilleurs standards en la matière.

### II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET

5. Le conseil a examiné un projet de décret portant conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension ou de retrait, de la carte de presse des journalistes, techniciens des médias et auxiliaires de presse.

6. Ce projet de décret pris en application de la loi n°02020-001 du 07 janvier 2020 portant code de la presse et de la communication permettra au Togo de disposer d'un cadre réglementaire favorisant un meilleur encadrement de la profession de journaliste.

7. Ce cadre permettra aux professionnels des médias (journalistes, techniciens des médias et auxiliaires de presse)

de pouvoir se doter de leur statut et d'exercer leur métier en toute quiétude et sécurité. Avec la carte de presse, les professionnels des médias auront un accès facile aux différentes activités en vue d'avoir des informations de bonne source dans le but d'informer et d'éduquer.

8. Enfin, ce projet de décret régularise dans l'ordonnancement juridique national la question de l'accréditation des envoyés spéciaux et correspondants permanents de presse en République togolaise.

### III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

9. Le conseil a entendu une communication relative au projet de création du Centre National de Lecture et d'Animation Culturelle (CENALAC) présentée par le ministre de la culture et du tourisme.

10. Le centre national de lecture et d'animation

culturelle en abrégé CENALAC, répond à l'impératif de rassembler désormais, toutes les structures publiques intervenant dans la lecture publique qui sont aujourd'hui au nombre de 66 dont 34 bibliothèques institutionnelles et 32 bibliothèques dites « associées » issues des initiatives privées, associatives et confessionnelles.

11. Ce regroupement permettra de mutualiser les organes de gestion, de renforcer l'implication des collectivités territoriales et la mobilisation de ressources pour le fonctionnement. Il vient ainsi capitaliser les efforts du Gouvernement dans ce domaine notamment par la mise en place d'espaces dédiés aux CLAC dans les maisons des jeunes.

12. Le conseil a examiné une seconde communication relative à la stratégie nationale d'inclusion financière présentée par le ministre de l'inclusion financière

et de l'organisation du secteur informel.

13. Depuis 2014 et la mise en place du Fonds national de la finance inclusive, l'inclusion financière a contribué à relever le défi de la lutte contre la pauvreté dans notre pays. Elle a également permis de réduire les inégalités sociales et de renforcer la résilience des ménages en permettant aux populations vulnérables d'avoir accès à des moyens financiers pour exercer des activités génératrices de revenus. A ce jour, près de 1,8 millions de crédits ont été accordés représentant 98,14 milliards de FCFA.

14. Dans le but de tenir compte des ambitions de notre pays déclinées dans la feuille de route quinquennale, de nouveaux produits ont été lancés notamment « N'KODEDE », « KIFFE » et Crédit relance des MTPME.

Suite à la p 6 5

Le traditionnel conseil hebdomadaire des ministres s'est tenu hier

# Le film des travaux

## Communique sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 13 Janvier 2021

Suite de la p 5

15. Par exemple, le produit « N'KODEDE » permet aux populations jadis exclues du système financier d'avoir accès au crédit bancaire s'élevant jusqu'à 5 millions de FCFA.

16. Le Togo est ainsi devenu en 2019 le premier pays du classement dans la zone UEMOA en matière d'accès aux services financiers. Ceci grâce à une progression de près de 80 % au titre du secteur des Systèmes financiers décentralisés (SFD).

17. Dans ce contexte, la stratégie d'inclusion financière proposée a pour objectifs notamment le renforcement du cadre d'intervention de l'Etat en faveur de l'inclusion financière ; l'amélioration de la couverture géographique des services financiers et la mise à disposition de services financiers digitaux via la création d'une banque digitale.

18. S'en est suivi une communication du ministre de la promotion de l'investissement relative à l'adhésion du Togo à la convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage international entre les investisseurs et Etats fondés sur les traités.

19. Suite à cette présentation, des études complémentaires seront menées afin de statuer sur l'adhésion de notre pays à ce traité.

20. Le conseil a ensuite écouté une communication relative au respect des procédures en matière de collaboration entre les ministères sectoriels et le corps diplomatique accrédité auprès de la République Togolaise présentée par le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur.

21. Fort de ses excel-

lentes relations avec ses divers partenaires, notre pays entend, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2020 - 2025, améliorer les modalités de discussion et d'échanges avec les représentants des partenaires présents dans notre pays.

22. Ainsi, pour garantir la constance des positions et des orientations du gouvernement, toutes les communications et prises de contact officielles entre les ministères sectoriels et les partenaires bilatéraux et multilatéraux concernant notamment les requêtes et propositions de financement, l'acceptation et le suivi des projets ainsi que les signatures de conventions devront se faire soit par l'entremise du ministère chargé des affaires étrangères soit encore par l'entremise du ministère chargé de la planification et du ministère chargé des finances.

23. S'en est suivi une communication du ministre de la sécurité et de la protection civile relative aux rencontres d'échanges entre les forces de défense et de sécurité et les populations civiles dans le cadre de la promotion du dialogue entre les civils et les forces de défense et de sécurité.

24. Dans le but de préserver les valeurs essentielles de paix et de cohésion nationale qui caractérise notre pays dans un contexte sous régional agité, le Gouvernement a initié et organisé des rencontres de dialogue et d'échanges entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité dans toutes les régions du Togo et dans le grand Lomé.

25. Ces rencontres visent à resserrer les liens de collaboration entre les forces de défense et de sécurité et les populations civiles, cultiver

le vivre-ensemble et rechercher des solutions durables pour prévenir les conflits et lutter contre l'insécurité.

26. Au total sept (07) rencontres ont eu lieu respectivement à Mango, Kara, Sokodé, Atakpamé, Kpalimé, Adétikopé et à Lomé.

27. Au regard de l'impact positif de ces rencontres qui ont réuni des participants venus de tous les horizons, le Conseil a approuvé leur extension à d'autres localités et a instruit pour qu'elles soient tenues de façon périodique et régulière en lien avec la loi de programmation militaire et en relation avec des départements ministériels clés (Armées, Administration territoriale, Justice, Droits de l'Homme, Environnement).

### III. Au titre des divers,

28. Le Conseil a écouté un compte rendu relatif à la tenue vendredi 08 janvier d'une réunion du Cadre de concertation Etat - Secteur privé présentée par le Ministre de la promotion de l'investissement.

29. Cette réunion qui marque la redynamisation de ce cadre a été l'occasion pour le Gouvernement de présenter la Feuille de route quinquennale. Le secteur privé a marqué sa disponibilité à répondre aux sollicitations du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route.

30. Le Conseil a félicité le secteur privé pour son dynamisme et la résilience montrée lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et a encouragé les ministres à se montrer disponibles vis-à-vis du secteur privé qui est l'un des partenaires indispensables pour la réussite des ambitions de notre pays.

31. Le Conseil a ensuite écouté deux compte-rendus du Ministre d'Etat chargé de l'administration territoriale.

32. Le premier relatif aux décrets portant reconnaissance de quatre (4) chefs cantons. Trois désignés par voie coutumière : Pagouda (préfecture de la Binah) ; Pessare (préfecture de la Binah) ; Sessaro (préfecture de Sotouboua). Un par voie électorale dans le canton de Imle (préfecture de l'Amou).

33. Le second est relatif à la suspension pour six mois du chef canton de Vokoutimé (préfecture de Vo) ; du chef canton de Djama (préfecture de l'Ogou) et du chef canton de Glei (préfecture de l'Ogou) au motif de la mise en place d'une or-

ganisation illégale de chefferie traditionnelle.

34. Il convient de rappeler que dans sa vision de promotion du développement local, le Gouvernement accorde une attention particulière aux acteurs locaux. C'est dans cet esprit qu'il a revalorisé le traitement des chefs canton. Le Gouvernement a saisi cette occasion pour les féliciter pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans la préservation de la cohésion nationale et l'adhésion des populations aux politiques publiques. Il les encourage à maintenir ce sens de responsabilité notamment dans cette période de pandémie.

**Fait à Lomé, le 13  
Janvier 2021  
Le Conseil des  
Ministres**

## PHARMACIES DE GARDE

Du 04/01/2021 au 10/01/2021

Pharmacies de garde Lomé du 11/01/2021 au 17/01/2021 Pharmacie ADJOLLO 58, rue Franz Joseph STRAUSS +22822 21 05 13	Pharmacie INTERNATIONALE 1181, Bd du Rég. Arrière Nord, non loin de Coris Bank Hétra Navoe - BP 1344 Lomé - Togo +22822 26 89 94
Pharmacie AMEN Marché Adetikopé, ores de l'Eglise Catholique Christ-Roi 818688	Pharmacie JAHNAP Ago de l'ETP Gakli, Djidjilé-Gakli, immeuble Favo +22822 51 22 36
Pharmacie ARC-EN-CIEL Ago de Sessou, à 50m du Carrefour Margot +22822 42 50 00	Pharmacie LA BARAKA Ago de LOPPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITÉ DU CAMP GP +22830174268
Pharmacie BIOVA Bd Houphré Bogny +22822 27 62 98	Pharmacie LA GRACE Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Ago +22822 25 91 65
Pharmacie BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca +22822 20 76 30	Pharmacie LA REFERENCE Rue de Kpalimé, Adidogomé Assiyé, à côté du bar Mediba +22822 51 12 12
Pharmacie BONTE Rue de SEGBE, Wlonyon-Adidogomé en face de la station Sana +22822 36 28 50	Pharmacie LIBERATION Avenue Libération prolongée +22822 26 25 25
Pharmacie CLEMENCE Rue de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Appel et l'Eglise Evangélique La Source +22822 43 63 33	Pharmacie LILIAS 7, Rue de Kégué +22822 26 29 59
Pharmacie CONFIRANCE Face GTA +22822 42 43 81	Pharmacie LUMIERE Ago de Sessou +22822 26 19 26
Pharmacie DE HANOUKOPE Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal +22822 21 01 15	Pharmacie MAWUNYO Ago de Sotouboua, route de Mission TOVE en face de la station ONDO +22822 42 94 64
Pharmacie DELAPAX Résidence du Benin +22822 26 40 91	Pharmacie NOTRE DAME DE LA TRINITE Site au 20 boulevard de la paix à Super Tacco +22822 21 27 80
Faites des relats de relats de CHYMALL, cliquez ici pour découvrir un système qui fait gagner plus	Pharmacie SARAH Près du centre de santé d'Atakpamé +22822 27 09 25 / 22 35 06 30
Pharmacie DE LA VICTOIRE Avenue Wilson, vis-à-vis Adidogomé-carrefour Li- noussine (Après les rails) Avoji - 18 BP 278 Lomé - Togo +22822 45 74 82	Pharmacie SATIS Près de C.C.G. Koshigan à ago-logopé sur le Bd de la CEDEAO +22822 50 30 55
Pharmacie DE LEDEN Rue de Anfoha, face à Gakli Baguida +22822 27 53 56 / 22 52 13 38	quiltch français Pharmacie SOLIDARITE Rue Avoji velozcasto - Près de la Station Total Totsi +22822 50 37 07
Pharmacie DELOCAM Rue de l'ENTENTE +22822 21 62 06	Pharmacie SOURCE DE VIE Face Collège Protestant +22822 22 86 71
Pharmacie DES ORCHIDEES L1E 0200 +22822 51 30 40	Pharmacie S F HILPPE Sanguera, Rue de Lomé Kpalimé près de la Station ser- vice ONDO +2283067324
Pharmacie DUBOULEVARD Bd Du 13 Janv. Doulassane +22822 21 65 49	Pharmacie THERVA Nangoum - Rue de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire) +22822 61 56 52 / 22 30 35 55
Cliquez ici pour consulter toutes les offres d'emplois du Togo	Pharmacie VERSEAU Près de Sotouboua/Baguida +22822 27 04 63
Pharmacie EL-BEREA Rue de Adidogomé, Immeuble SIKOMC face bureau de Poste +22822 51 22 82	Pharmacie VITAS Site à Ago Assiyé du côté ouest +22822 25 63 43
Pharmacie FIDELIA Rue de Anfoha, Route d'Atiégo, près de l'Hotel LE REFE- RENTEL +22822 71 95 95	Pharmacie ZONGO Site à Togokopé carrefour Hermann entre Oranket la station Sana et Togokopé 2287062216
Pharmacie FOREVER Tokon Forever, Face Garage Central Administratif +22822 11 77	Pharmacie ZOSSIME Zossime, sur la route de Sanguera près du marché de Zossime 2287062264
Pharmacie GROUPE C ALBALEFED OGAN face Clinique la Victoire non loin de l'ETP Groupe C 9886287	



**COMMUNIQUE DE LA MISSION D'EVALUATION DE LA CEDEAO PAR  
RAPPORT A LA TRANSITION EN COURS AU MALI**

Commission de la CEDEAO  
Bamako, 12 janvier 2021  
Version VF

1 | Page

- Conformément au Protocole A/SP1/12/01 du 21 décembre 2001 de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et des recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la situation au Mali, une mission de haut niveau conduite par **S.E. GOODLUCK EBELE JONATHAN**, Envoyé Spécial et Médiateur de la CEDEAO au Mali, ancien Président de la République Fédérale du Nigéria, a séjourné au Mali du 11 au 12 janvier 2021.
- La délégation du Médiateur de la CEDEAO était composée de **SEM Jean-Claude Kassi BROU**, Président de la Commission de la CEDEAO, le Général **Francis A. BEHANZIN**, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO. Ont également participé à cette mission, **Mahamat Saleh ANNADIF**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Chef de la MINUSMA, Monsieur **Fulgence ZENETH**, Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel par intérim, le Professeur **Hamidou BOLY**, Représentant Résident du Président de la Commission de la CEDEAO au Mali, **M. Desmond AGYEMANG-SAAH**, Chef de la Chancellerie, Ministre Conseiller de l'Ambassade du Ghana au Mali et Madame **Sarah Bukar-Godwin**, Chargée d'Affaires a.i de l'Ambassade de la République fédérale du Nigéria.
- La Mission a rendu une visite à **S.E.M. Bah N'DAW**, Président de la transition, Chef de l'Etat, au Vice-président de la transition, au Premier ministre, Chef du Gouvernement et au Président du Conseil National de la Transition. La Mission a eu des consultations avec les parties prenantes, le corps diplomatique, les Présidents de la Délégation Générale aux Elections et de la Commission Electorale Nationale Indépendante.
- A l'issue de ces différentes rencontres, et tout en notant l'insuffisance des consultations relevés par de nombreux acteurs, la mission a noté des avancées relatives à la mise en place des organes de la transition et la nomination de tous les responsables des différents organes de la transition notamment, le Président, le Vice-Président, le Premier

2 | Page

N° 304 - Jeudi 14 Janvier 2021

Ministre, et le Président du Conseil National de la Transition. La mission a également salué la nomination des membres du Gouvernement et du Conseil National de la Transition. Suite à la mise en place des organes de la transition, le CNSP devrait être formellement dissout.

- La mission a également pris note des efforts que déploie le Gouvernement sur le plan sécuritaire malgré les défis importants qui restent à relever.
- La Mission a encouragé le Gouvernement de la transition à finaliser et communiquer sur une feuille de route assortie d'un plan d'action indiquant les différentes activités à réaliser tout en étant respectueux de la période de la transition fixée à 18 mois.
- La Médiation a insisté sur la nécessité de renforcer les concertations à travers un dialogue plus ouvert à l'ensemble des parties prenantes pour assurer un processus de Transition inclusif. Cela permettra une plus grande appropriation interne des différentes décisions relatives à la transition, en particulier l'élaboration des textes fondamentaux.
- Le processus de transition devant déboucher sur des élections crédibles et transparentes, la mission encourage les Autorités à prendre en compte, dans la mesure du possible, les résolutions et recommandations issues du Dialogue national inclusif, notamment en matière de gestion des élections.
- Sur le front social, la Mission invite les Autorités de la Transition et les acteurs sociaux au dialogue afin d'arriver à des solutions qui préservent les intérêts du Mali.
- Par ailleurs, la délégation s'inquiète des interpellations récentes liées à une tentative présumée de déstabilisation et d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Elle invite au respect des procédures légales en vigueur en toute transparence, dans le respect des droits humains.
- La Mission remercie les partenaires techniques et financiers pour leurs soutiens au peuple malien et les encourage à continuer à soutenir les institutions de la Transition.

3 | Page

12- Enfin, elle réitère la solidarité de la CEDEAO au Gouvernement et au peuple malien et exprime sa volonté de les soutenir dans le processus devant conduire à une Transition réussie.

Fait à Bamako, le 12 janvier 2021

La Mission de Médiation de la CEDEAO



**Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?**  
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : [www.otr.tg](http://www.otr.tg) ou [www.dadc.gouv.tg](http://www.dadc.gouv.tg)



Office Togolais des Recettes - OTR

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**



**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)